

Monsieur le Président du Comité de Foire,
Mesdames, messieurs les membres du Comité de Foire,

Madame la Sous-Préfète (excusée),
Madame la Députée,
Monsieur le Conseiller Départemental,
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération ,

Mesdames, messieurs les élus,
Mesdames, messieurs les commerçants et artisans,
Mesdames, messieurs, chers amis,

Cette inauguration de la 55^{ème} édition de la foire commerciale a évidemment une saveur particulière puisque, le contexte sanitaire de l'année 2020 n'ayant pas permis de nous retrouver, c'est une première pour moi en tant que Maire de la commune de Lillers. Et j'en suis très heureuse.

Je tiens tout d'abord à vous remercier, monsieur le Président, vous et votre équipe pour tous les efforts que vous déployez au bénéfice des lillérois et plus largement, des habitants du territoire.

Votre organisation de qualité, le sérieux des membres du comité de foire, la programmation qui mêle traditions et modernité font la renommée de la Foire Commerciale de Lillers.

Et les commerçants et artisans qui s'y installent ne s'y trompent pas. Ils savent pouvoir y présenter leurs savoir-faire, mettre en valeur leurs produits le tout dans une ambiance à la fois professionnelle et chaleureuse.

Au fil des ans, la foire de Lillers est donc devenue un rendez-vous incontournable sur le territoire et une véritable vitrine du dynamisme économique de Lillers.

Je tiens, pour tout cela, et au nom de la ville à vous remercier.

Le partenariat entre le comité de foire et la municipalité est une des clés de la réussite de cet évènement majeur de la vie locale.

Plus largement, c'est cette synergie et cette bonne entente entre les différents acteurs de la vie économique locale qu'il convient de préserver : elles servent au renforcement de l'attractivité de la commune.

Dans la continuité des actions menées précédemment, la municipalité a d'ailleurs décidé de s'inscrire dans le dispositif Petites villes de demain pour lequel elle a été retenue avec ses voisines Auchel et Calonne-Ricouart. Il s'agit d'écrire de manière concertée le projet de territoire et d'en décliner un plan d'actions et tout particulièrement sur la thématique de l'activité économique.

Si la ville de Lillers bénéficie de certains atouts, elle présente aussi des fragilités, amplifiées par ailleurs par la crise sanitaire du COVID, et c'est en travaillant sur l'ensemble des axes de développement que nous y remédierons.

Qu'il s'agisse :

- D'habitat (nous travaillons à la diversification de l'offre et le retour d'habitants en centre-ville -dans le bâti ancien ou les programmes neufs-),
 - Du développement de l'offre de services – il s'agit souvent de services publics-,
 - Ou encore de l'amélioration du cadre de vie (c'est essentiellement le réaménagement de l'espace public),
- tous ces objectifs visent en effet à rendre plus attractif le centre-ville avec pour objectif une hausse de sa fréquentation.

Cela nécessitera de réinterroger l'accessibilité du centre-ville et plus globalement de repenser l'ensemble des mobilités aujourd'hui quasi-exclusivement lié à l'automobile. La circulation, le stationnement, le partage d'un espace public apaisé, par les autos, les vélos et les piétons sont autant de sujets transversaux qui participent à la qualité d'un centre-ville.

C'est avec cette volonté de partager la réflexion, et en y mettant les moyens, que la ville de Lillers vient de signer une convention de partenariat avec l'Union Commerciale de Lillers. Celle-ci débouchera notamment sur la mise en œuvre d'animations commerciales tout au

long de l'année avec une première période qui approche à grands pas, les fêtes de fin d'année.

Fidèles à nos valeurs, nous n'avons cessé de travailler au développement de l'économie locale :

- En tant qu'acheteur : la commune consomme dans les différentes enseignes de Lillers,
- En tant que financeur : en faveur de l'habitat et du commerce par l'aide à la rénovation des façades (abondée en cas de recours à l'artisanat lillérois) ou par la mise en place d'un soutien aux commerçants pendant la crise sanitaire,
- En tant qu'acteur : sur des missions publiques de développement territorial et dès demain avec l'accompagnement des commerçants et artisans par l'embauche d'un manager de commerce.

Ce dernier point s'inscrit d'ailleurs dans la sollicitation, par la ville, de la Caisse des Dépôts et Consignations pour bénéficier du plan de relance Commerce qui accompagne les Petites villes de demain.

En complément au cofinancement du poste de manager de commerce, des études permettront :

- D'une part d'établir un diagnostic du commerce en sortie de crise sanitaire (avec l'attente des professionnels mais également celle des consommateurs)
- D'autre part de préparer la digitalisation du commerce de proximité et de l'ensemble des services, dont les services publics (la crise COVID a d'ailleurs montré l'émergence d'autres pratiques et modes de consommation)

Ces diagnostics sont financés par la CDC et les enquêtes de terrain ont eu lieu cette semaine : elles feront l'objet d'une restitution à l'ensemble des acteurs très prochainement.

Mais la redynamisation du commerce tient aussi à d'autres politiques qui tendent à conforter la polarité urbaine, commerciale,

artisanale et de services et à renforcer l'attractivité de Lillers. Il convient de les confronter aux modèles de vie et de ville souhaités par les habitants avec notamment :

- La politique du logement
- La politique d'aménagement de l'espace
- La politique de mobilité
- La politique touristique

S'agissant du logement, nous avons travaillé avec la Communauté d'Agglomération à une OPAH-RU qui deviendra opérationnelle en 2022. Elle permettra de rénover :

- logements (de propriétaires-occupants comme de propriétaires-bailleurs)
- et commerces

avec une incitation financière forte à laquelle la ville participe.

L'offre de logements se trouvera diversifiée également par la construction de logements neufs en centre-ville (vous trouverez sous ce chapiteau un stand de présentation des programmes de TISSERIN habitat).

L'aménagement de l'espace public devrait, quant à lui, se traduire par un meilleur confort pour les chalands avec :

- Le retour en centre-ville de la végétalisation, aujourd'hui bien présente dans la proche périphérie
- Un traitement qualitatif des espaces de circulation (tous modes confondus) et de stationnement
- Une meilleure connexion des différents espaces par des liaisons et une signalétique adaptée.

Quant à la mobilité, il faut repenser la place de la voiture en centre-ville et les modes de déplacements doux et actifs (et cela a commencé avec l'arrivée du Bus à Haut Niveau de Service – Bulle 6). L'aménagement du Pôle Gare, sur la base des études réalisées, représentera un véritable outil d'attractivité pour la ville : les récents échanges avec la SNCF et la Communauté d'agglomération me laisse optimiste sur ce point.

En anticipation du schéma cyclable en cours d'élaboration et en profitant des derniers financements en la matière, des abris vélos sécurisés seront prochainement installés.

Enfin, un des atouts de Lillers est la richesse de son patrimoine remarquable, bâti ou naturel : sa mise en valeur devrait participer, dans tous les cas, à l'attractivité touristique et par là même au commerce.

Au-delà de ces politiques publiques volontaristes, le développement du tissu commercial passe - j'en suis convaincu - par les consommateurs eux-mêmes. C'est d'autant plus vrai qu'ils sont confrontés, plus que jamais, à de véritables difficultés économiques.

Habiter, participer, consommer en centre-ville sont des initiatives militantes auxquelles il nous revient, à tous, de donner sens.

Je continuerai pour ma part et avec mes collègues élus, à travailler au développement de Lillers, une ville à dimension humaine.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite « Une excellente foire commerciale ».